

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D182

Séance du 23 septembre 2010 - Convocation du 15 septembre 2010
Compte rendu affiché le 1^{er} octobre 2010

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Delphine ROGER

Présents :

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme LEBAHAR, Mme SORREL-DUNAND, M. BOUREZG, M. CHRETIN, Mme RIVE-OLLIVIER, Mme GOYON, M. VALETTE, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mlle COIN, Mlle ROGER, M. FODDIS, M. MACHURAT, Mme BARTHOD, M. MARTIN-RABAUD, Mme CORSET, M. MANIKAS.

Absents représentés

M. AUROY par M. BUFFARD, M. CLARET par M. RACHAS, Mlle FERNANDES par Mlle ROGER, M. DESBOIS par M. MARTIN-RABAUD.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	24
Votants	28
Exprimés	28

Objet : Approbation CEL/CLAS 2010-2011

La commune de Neuville-Sur-Saône est engagée dans un **Contrat Éducatif Local** et dans un **Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité** qui permettent, avec la participation des établissements scolaires et des associations locales, la mise en place d'actions d'accompagnement à la scolarité et d'un ensemble d'activités socioéducatives sur le temps périscolaire pour les enfants de 6 à 16 ans.

Toutes les activités sont encadrées par un professionnel qui anime un petit groupe d'enfants, ce qui facilite les apprentissages et les échanges. L'ensemble du dispositif, ainsi que les éléments financiers, sont présentés de manière détaillée au Conseil Municipal.

Ainsi, le budget prévisionnel du Contrat Educatif Local s'élève à **108 507 €** avec une participation de l'Etat de 14 175 € et de la CAF pour 8 479 €. La participation de la Commune s'élève à 70 255 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Oui l'exposé de Madame l'Adjointe déléguée et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le **Contrat Éducatif Local** et le **Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité**,
- Vu la présentation du projet 2010/2011,
- **Accepte le projet des actions à mener durant cette année scolaire 2010/2011,**
- **Accepte le plan prévisionnel de financement des activités avec une participation de la municipalité de 70 255 €,**
- **Accepte dans ce cadre la participation financière des communes bénéficiant du dispositif (Genay, Curis au Mont d'Or, Saint-Germain au Mont d'Or, Albigny-Sur-Saône, Fleurieu, Montanay) et par conséquent la possibilité pour les jeunes de ces communes de s'inscrire dans les ateliers du CEL de Neuville-Sur-Saône au collège Jean Renoir,**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer tous actes et conventions relatifs au bon fonctionnement du dispositif.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

**Pour extrait conforme,
Neuville, le 23 septembre 2010
Le Maire,
Jean-Claude OLLIVIER.**

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 01/10/2010
- Publication ou affichage le 01/10/2010
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 1^{er} octobre 2010

Jean-Claude OLLIVIER, Maire.